

GUILLAUME ET SON TEMPS



**Guillaume trônant
(Tapisserie de Bayeux)**

Service pédagogique- Château Guillaume-le-Conquérant -
14700 FALAISE
automne 2006

Château
Guillaume-Le-Conquérant 

SOMMAIRE

| | | |
|--------|-------|-------------------------------------|
| Page 3 | _____ | 1. Guillaume le Bâtard |
| | _____ | 2. Le personnage de Guillaume |
| | _____ | 3. Le caractère du Conquérant |
| Page 4 | _____ | 4. L'héritage du jeune duc |
| | _____ | 5. La paix du duc |
| Page 5 | _____ | 6. Le jeu des alliances et l'église |
| | _____ | 7. Les centres d'études |
| | _____ | 8. L'administration locale |
| Page 6 | _____ | 9. L'art de combattre à cheval |
| Page 7 | _____ | 10. L'idée féodale |
| | _____ | 11. L'idée de justice |
| | _____ | 12. L'organisation financière |
| Page 8 | ----- | Bibliographie |

GUILLAUME LE CONQUÉRANT ET SON TEMPS

1. GUILLAUME LE BÂTARD

Guillaume le Bâtard, que la postérité surnommara « le Conquérant », fut le 7^e duc de Normandie (1035-1087) et le plus illustre descendant de ces vikings qui se virent attribuer les territoires de la vallée de la Basse Seine par le roi de France Charles le Simple.

Guillaume est né des amours du duc Robert le Magnifique avec une jeune fille de Falaise, de modeste origine, nommée Herlève ou Arlette. Il vit le jour vraisemblablement à la fin de l'année 1027.

2. LE PERSONNAGE DE GUILLAUME



Une représentation contemporaine de Guillaume donnée par la Tapisserie de Bayeux.

Nous connaissons mal le portrait physique de Guillaume le Bâtard. Nous disposons pourtant de très nombreuses représentations iconographiques de sa personne : sceaux, monnaies, enluminures de manuscrits, Tapisserie de Bayeux.

Mais les artistes s'intéressaient plus à l'image officielle du Prince et aux symboles de son pouvoir qu'aux traits originaux de sa personne physique.



Sceau de Guillaume.

3. LE CARACTÈRE DU CONQUÉRANT

Si les chroniqueurs de l'époque ne nous parlent pas de l'apparence physique de Guillaume, ils nous fournissent en revanche d'abondantes informations sur son caractère et sur ses qualités d'homme d'état.



Guillaume a manifesté des dons exceptionnels pour l'exercice du pouvoir : sens de l'état, autorité naturelle, esprit d'initiative, capacité à imaginer des solutions nouvelles. Même si il fut parfois extrêmement brutal et impitoyable, Guillaume a été un prince généreux, qui a protégé les faibles et qui a mis ses dons au service de la paix et de la justice.

Ci-contre : Guillaume représenté trônant en majesté, entourés de ses demi-frères, Odon, évêque de Bayeux et Robert, comte de Mortain. Son épée tenue pointe dressée, symbolise son pouvoir exécutif et judiciaire (Tapisserie de Bayeux)

4. L'HÉRITAGE DU JEUNE DUC

À la naissance de Guillaume, la Normandie est déjà une florissante principauté, profondément intégrée au monde chrétien de l'Europe : les vestiges vikings sont alors rares et superficiels. Par sa façade maritime, le Normandie demeure ouverte sur le monde nordique et en relation avec l'Angleterre que les vikings danois ont conquis à nouveau en 1015.

Guillaume devient duc à l'âge de 8 ans, quand son père meurt à Nicée (en Anatolie, dans l'actuelle Turquie) en juillet 1035 au retour de son pèlerinage à Jérusalem. Bien que

reconnu auparavant comme l'héritier légitime par tous les barons et prélats normands, Guillaume est aussitôt contesté dans son pouvoir par les plus puissants d'entre eux. Dès lors s'ouvre pour la Normandie une longue période de troubles et d'anarchie.



Le duché de Normandie et le royaume de France au XI^e siècle
Source : Pierre Bouet, in *Guillaume et les Normands au XI^e siècle*

5. LA PAIX DU DUC

Une nuit de l'année 1046, Guillaume échappe de peu à une tentative d'assassinat : il est sauvé par une longue chevauchée de Valognes à Falaise où il rassemble ses plus fidèles partisans. Avec l'aide du roi de France, Henri 1^{er}, son suzerain, le jeune duc écrase la révolte des barons bas-normands à la bataille du Val-ès-Dunes, près de Caen. Dès lors, Guillaume met tout en œuvre pour imposer son autorité à la Basse-Normandie et réaliser l'unité de son duché. Il profite de sa victoire militaire pour imposer à tous les Normands la « trêve de Dieu », lors d'un concile tenu à Caen en 1047.

Cette trêve limite l'usage des armes et place tous les barons sous le contrôle du duc, garant de la paix publique.

6. LE JEU DES ALLIANCES ET L'ÉGLISE

Très vite la puissance du jeune duc de Normandie inquiète le roi de France et le redoutable comte d'Anjou. Guillaume décide de s'allier avec le comte de Flandre, Baudouin V, dont il épouse la fille, Mathilde, à Eu vers 1050.

Le mariage est célébré malgré l'interdiction prononcée par le pape Léon IX au concile de Reims en 1049.

Ce dernier s'opposait à cette union autant par calcul politique que par respect des règles de l'église. Le pape dénonçait d'abord les liens de parenté existant entre Guillaume et Mathilde. Il s'inquiétait en outre de l'alliance normano-flamande qui menaçait l'Empire germanique sur lequel Léon IX s'appuyait.

Habilement Guillaume évite la rupture avec Rome. Par son soutien à la réforme morale du clergé, entreprise par la papauté, et grâce à l'habile négociation menée par Lanfranc, Prieur du Bec-Hellouin, Guillaume parvient à se réconcilier avec le pontife romain : la construction des deux abbayes à Caen est le signe le plus évident de cette réconciliation en 1059.



Façade harmonique de l'abbatiale Saint-Étienne de Caen construite par Guillaume.

Source : mondes-normands

7. LES CENTRES D'ÉTUDES

Au Moyen Âge, les écoles, les bibliothèques, et les ateliers de copie (*scriptoria*) ne se rencontrent qu'au sein des monastères ou à proximité des cathédrales.

En pillant monastères et églises, les vikings avaient porté un coup fatal à la vie intellectuelle. En 1027, la Normandie n'a pas encore retrouvé l'éclat de l'époque carolingienne : seule la vallée de la Basse Seine avec Fécamp, Jumièges, Saint Wandrille, et Rouen, a renoué avec les lettres et la littérature.

Guillaume le Bâtard et ses barons favorisent les fondations monastiques, notamment en Basse-Normandie et, par là, aident au développement intellectuel de la province. En contrôlant la nomination des évêques et des abbés, le duc assure la promotion de clercs de haute culture, venus pour la plupart de l'étranger (Italie en particulier). L'arrivée de Lanfranc et d'Anselme au Bec-Hellouin permet la création d'une école qui va attirer les plus illustres clercs de toute l'Europe.

8. L'ADMINISTRATION LOCALE

Les ducs de Normandie ont su conserver aux X^e et XI^e siècles les droits qui étaient du ressort du roi : droit de battre monnaie, droit de faire la guerre, droit de construire des châteaux, droit de rendre la justice, etc.

Dans la première partie de son règne, Guillaume le Bâtard a dû batailler pour restaurer ces droits que les troubles de sa minorité avaient remis en question : ainsi dut-il livrer de nombreux sièges pour ramener à la raison de petits seigneurs qui, sans sa permission, avaient édifié des châteaux.

Le duc développe, en outre, l'administration locale confiée à des vicomtes, créés à l'origine par le duc Richard II (996-1026). Agents de l'autorité ducale, ces vicomtes sont rétribués non par des concessions foncières, mais par des prélèvements effectués sur les revenus du duc. À l'égard des grands barons et des autres vassaux, le duc fait jouer le contrat vassalique qui impose le service d'ost, une des formes du service militaire, limité dans le temps et dans l'espace.

9. L'ART DE COMBATTRE À CHEVAL



Ci-dessus : Charge de chevaliers normands à la bataille d'Hastings (14 oct. 1066). Source : tapisserie de Bayeux

La société féodale (XI^e et XII^e siècles) est une société « chevaleresque » : le cheval n'est plus seulement un moyen de transport, mais devient un auxiliaire du combattant au cœur même de la bataille. Cet art du combat à cheval va favoriser la constitution d'une classe de chevaliers avec un idéal profondément original.



Guillaume le Bâtard a su développer les techniques du combat à cheval : interventions rapides (comme la chevauchée ducale du Cotentin à Arques en 1052), fausses fuites et batailles de mouvement (comme à Hastings en 1066). Cette supériorité tactique explique en grande partie les succès remportés par les chevaliers normands sur tous les théâtres d'opération : Angleterre, Italie du Sud, Sicile, Espagne, Moyen Orient... Guillaume a tiré profit de cette supériorité en Normandie pour arrêter deux invasions de la province par les armées du roi de France :

- en 1054 il arrête l'armée française à Mortemer.
- en 1057 il écrase les troupes angevines et françaises à Varaville.

Dessin reproduit avec l'aimable autorisation de l'ASSOCIATION POUR L'HISTOIRE VIVANTE et de l'auteur, Patrick Dallanegra

10. L'IDÉE FÉODALE

À la suite des invasions vikings à l'Ouest et hongroises à l'Est (IX^e et X^e siècles), la royauté carolingienne, incapable d'assurer la sécurité publique, est contrainte de céder une grande partie de ses prérogatives royales aux princes territoriaux, comtes ou ducs. Même si en principe ces princes régionaux tiennent leur pouvoir du roi, qu'ils reconnaissent comme leur suzerain, en fait ils assurent de façon très indépendante leur fonction et s'estiment les légitimes propriétaires des vastes domaines concédés par le seigneur.

Au début du XI^e siècle, les rois de France, très affaiblis, ont comme vassaux des princes beaucoup plus puissants qu'eux comme le comte de Flandre ou le duc de Normandie. Le lien féodal n'unit pas seulement, par un contrat de fidélité et de services, le roi aux princes régionaux, il unit également chacun de ces princes à ses grands barons et chaque barons à ses subordonnés.

11. L'IDÉE DE JUSTICE

La paix que le duc impose à sa province favorise le développement de la justice et du droit.

Si Guillaume se montre parfois cruel et impitoyable pour les rebelles, comme à Alençon en 1052, ou comme plus tard en Angleterre après la Conquête, il se révèle aussi comme un homme généreux et conscient de ses hautes responsabilités. Vers 1052, un grand vassal, Guillaume Bussac, comte d'Eu, se révolte. Le duc intervient rapidement pour abattre le rebelle qui est condamné à l'exil. Mais Guillaume le Bâtard ne frappe que le coupable et épargne le reste de la famille. Bien mieux, le duc nomme le propre frère du coupable, Robert, à la tête du comté. Ainsi progresse l'idée d'une justice personnelle et proportionnelle à la faute.

12. L'ORGANISATION FINANCIÈRE

La prospérité de la Normandie sous Guillaume le Bâtard repose en partie sur l'organisation financière.

Le duc avait su, en effet, conserver pour lui d'importants domaines et les droits de péage des routes et des fleuves les plus importants.

La paix publique permet l'essor du commerce qui assure ainsi au duc des revenus importants et des rentrées d'argent.

Sans ces liquidités, le duc n'aurait jamais pu rassembler une importante armée de mercenaires pour la conquête de l'Angleterre.

BIBLIOGRAPHIE

Pour en savoir plus sur...

... Guillaume le Conquérant et son règne

- de **BOÜARD Michel** : Guillaume le Conquérant, Fayard, Paris, 1984
- **FETTU, Annie** : Guillaume le Conquérant, Éditions OREP, Cully, 2000
- **ST JOHN PARKER, Michael** : Guillaume le Conquérant et la bataille de Hastings, Pitkin Guides, Andover, 1996
- **BERTRAND Simone & LEMAGNEN Sylvette** : La Tapisserie de Bayeux, Éditions Ouest-France, Rennes, 1996

... la Normandie ducale et les Normands

- **BOUET Pierre** : Guillaume le Conquérant et les Normands au XI^e siècle, Éditions Charles CORLET/ scérén CRDP Basse-Normandie, Condé-sur-Noireau, 2003
- **NEVEUX François** : La Normandie des ducs aux rois, X^e-XII^e siècle, Éditions Ouest-France Université, Rennes, 1998
- **NEVEUX François** : L'aventure des Normands - VIII^e-XIII^e siècle, Éditions PERRIN, Paris, 2006